



Plus de 10 000 tonnes de piles & batteries collectées & recyclées par Corepile

Paris, le 1^{er} juin 2021 : [Corepile](#) l'éco-organisme leader pour la collecte et le recyclage, a pris en charge **10 015 tonnes de piles et batteries portables en 2020, soit l'équivalent de 500 millions d'unités recyclées. Malgré la crise sanitaire, la collecte progresse de 2% et atteint un taux de collecte de 48,1% - au-dessus de l'objectif de 45%.**

[Retour sur les chiffres clés de 2020 pour l'activité sous agrément de Corepile \(piles et accumulateurs portables\) :](#)

La mise sur le marché de **piles et batteries neuves** a atteint **22 007 tonnes en 2020, soit 1 217 millions d'unités**. Cette progression de 7,3 points s'explique par la poursuite des ventes de piles et batteries pendant les périodes de confinement, dans les grandes surfaces alimentaires comme sur internet. Et côté consommateurs, les Français en grande majorité confinés à domicile, ont utilisé davantage de piles dans leurs foyers (jeux, télécommandes, radios, appareils de pesée, thermomètres) et plus sollicité les batteries de leurs appareils (tels que les équipements informatiques et de télécommunications, etc.).

Les volumes de **piles et batteries usagées**, collectés par Corepile ont continué de progresser malgré un mois d'arrêt entre mi-mars et mi-avril 2020, pour atteindre **10 015 tonnes, soit plus de 500 millions d'unités recyclées**. Les Français ont conservé leurs piles et batteries usagées à la maison durant le premier confinement pour mieux les déposer ensuite, dans l'un des **32 500 points de collecte actifs du réseau Corepile**. Le bon geste de tri des Français a permis de rattraper rapidement le niveau de collecte d'avant crise sanitaire.

Les **Grandes Surfaces Alimentaires (GSA)** restent le 1^{er} canal de collecte des piles et batteries usagées et représentent à elles seules **37% des volumes collectés**. S'ensuit le réseau des **déchetteries** partenaires qui centralise **35% du gisement**. Le réseau des entreprises, écoles, administrations, hôpitaux et détenteurs professionnels représente quant à lui 23% de la collecte. Et enfin 5% des flux sont collectés auprès des Grandes Surfaces de Bricolage (GSB).

Corepile atteint un taux de recyclage global de 78,7% : Le tri et le recyclage des piles, opérés par les partenaires de Corepile, permettent d'isoler et de réutiliser des matières telles que :

- des alliages de nickel, fer et acier, qui permettent de fabriquer des aciers inoxydables que l'on retrouve dans les couverts ou la carrosserie,
- du zinc et dérivés, utilisés dans la fabrication de toitures et gouttières,
- du plomb, cobalt et autres métaux, réemployés dans l'industrie notamment de batteries neuves.

Frédéric Hédouin Directeur général de Corepile, conclut en indiquant : « *Notre éco-organisme est au cœur de l'économie circulaire des piles et batteries depuis leurs mises sur le marché, jusqu'aux centres de recyclage. La majorité des métaux issus du recyclage sera réutilisée dans des industries métallurgiques pour fabriquer des objets de la vie courante. Recycler ses piles et batteries est un geste concret pour économiser nos ressources naturelles contenues dans les minerais.* »

[Batteries pour vélos et engins de mobilité électrique \(VAE et EDPM**\)](#)

L'assistance et la mobilité électrique sont plus que jamais des technologies utilisées par les Français. La récente crise sanitaire a permis à ce marché de progresser de 29% en 2020. Les ventes et la consommation de ces équipements a atteint 1,3 million d'unités cette année.

La filière « mobilité », volontaire et collective, mise en place par Corepile fin 2017 avec l'Union Sport et Cycle, continue de se développer et compte 73 adhérents « metteurs sur le marché ». Elle a permis de prendre en charge 63,7 tonnes collectées en 2020 et prévoit de collecter 100 tonnes en 2021.

Le réseau de points de collecte disponibles pour déposer les batteries usagées s'étend et compte désormais plus de 1 000 magasins et détaillants VAE.

Contacts presse

Agence CIA

Mélissa Bire – Elodie Laloum

06 50 02 16 38 – 06 61 41 13 05

mbire@agence-cia.com / elaloum@agence-cia.com

A propos de Corepile : Depuis 20 ans, Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et batteries portables usagées (petites batteries et batteries de mobilité électrique). Éco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'État, Corepile a collecté plus de 100 000 tonnes soit 4 milliards de piles et batteries usagées depuis sa création !

Plus d'informations sur : www.corepile.fr www.ierecyclemespiles.com